



Centre Hospitalier
de Vierzon

Monsieur le Directeur
ARH du Centre
31 AV de paris
45004 Orléans cedex 1

lundi 20 octobre 2008

LETTRE OUVERTE

Objet : conditions de travail du personnel

Monsieur le Directeur,

De nouveau notre organisation syndicale CGT du Centre Hospitalier de Vierzon vous interpelle face aux conséquences de la situation financière de l'hôpital de Vierzon.

Vous n'êtes pas sans connaître les difficultés que rencontre les personnels dans leur service respectif. Des moyens matériels et humains vous ont été demandés à maintes reprises mais en vain.

Cela est intolérable, les agents de ce service public n'ont pas à subir cette mauvaise comptabilité organisée et cette réforme majeure de notre système de santé qui est engagée, c'est préjudiciable pour la population.

Nous considérons la qualité du dialogue social déplorable. La direction de l'établissement étant sous le pressoir budgétaire des tutelles, la seule réponse à toutes les questions est : « nous n'avons pas les moyens, il faut restructurer, il faut réorganiser, il faut s'adapter, il faut, il faut... »

Ces discours obscurs nient complètement les conditions de travail. De nombreux conflits en sont issus et les salariés payent cash de leur santé ces méfaits.

Alors bien sûr, par média interposé l'hôpital de Vierzon affiche une image de structure soucieuse de l'environnement, le Directeur du CHV affirme même que c'est « une stratégie d'entreprise porteuse, car c'est dans l'air du temps ».

Le ton est donné !

L'hôpital public, est inscrit dans une pure logique d'entreprise industrielle et commerciale, avec toutes les logiques de management et d'intéressement qui s'y rattachent, cela est contraire aux valeurs du service public et le mettra sous peu dans l'incapacité de répondre aux besoins de tous.

La Direction de notre hôpital cautionne cette démarche en donnant aux entreprises privées des travaux qui peuvent être réalisés par nos agents techniques.

Elle crée même un poste d'ingénieur pour mettre en place une logistique drastique. (Là on trouve de l'argent). D'autres part, pour se faire bien voir de l'ARH, la direction emploie les gros moyens du genre :

- Les protocoles ne sont plus respectés,
- les formations pour certains agents sont stoppées,
- les droits syndicaux ne sont pas respectés,
- des contrats ne sont plus renouvelés,

- le non-remplacement des agents non soignant qui selon Monsieur le directeur de l'hôpital ne font pas parti du soins...
- le règlement de demande de temps partiels est remis en cause
- Le financement des bons de Noël est revu lui aussi à la baisse etc...

**Bien entendu ce sont encore les personnels qui trinquent !
Nous disons ça suffit !**

Les personnels hospitaliers de Vierzon qui accompagnent les malades au quotidien sont en souffrance, ils sont démotivés, mal payés.

La démocratie pourtant très évoquée dans notre pays, doit déjà commencer par respecter et écouter celles et ceux qui sont au contact de la vie réelle, des réalités de terrain, qui vivent des conditions de travail de plus en plus pénibles avec moins de moyens, et moins d'effectifs. « faire plus avec moins ne fonctionne pas, qu'on se le dise ! ».

Encore une fois nous pensons que ce n'est pas la bonne formule pour sauvegarder notre service public de santé.

Nous revendiquons haut et fort, une qualité de soins exemplaire envers les malades que notre hôpital reçoit journallement.

Pour que le Centre Hospitalier de Vierzon soit considéré comme un vrai hôpital humain, il lui faut des moyens qui soient à la hauteur d'un établissement public.

Nous vous demandons expressément de mettre à disposition du Centre Hospitalier de VIERZON les moyens financiers et humains afin qu'il puisse continuer sa mission de service public dans de bonnes conditions.

Sachez enfin, que le personnel et la population du bassin vierzonnais restent mobiliser pour la sauvegarde de ce service public.

Les ravalements de façade sont une chose, mais à l'intérieur du bâtiment, la qualité des soins dépend du nombre d'agents qualifiés, formés et bien payés.

Vous avez, Monsieur aujourd'hui, tous les éléments nécessaires en votre possession pour faire évoluer les conditions de travail du personnel.

Nous attendons avec impatience cette volonté de votre part. Mais jusqu'à quand ?

Dans l'attente d'une réponse,

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations

Copie à : Monsieur le Directeur général du CHV
Monsieur le président du conseil d'administration

P/la CGT
Le secrétaire général du CHV

Jean-Claude HOUBION